

LETTRE AUX HABITANTS DU PAYS DE MEAUX

Meaux, le 14 décembre 2018



Jean-François Copé
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DE BUS DU PAYS DE MEAUX

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre territoire a connu ces dernières années une évolution sans précédent et les liens entre les communes du Pays de Meaux se sont renforcés. C'est tout naturellement qu'Île-de-France Mobilités et Transdev - Marne et Morin, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, ont décidé de faire évoluer leur offre de bus en fonction de cette nouvelle configuration.

Le 1^{er} janvier 2019 sera une date importante pour le réseau de bus du Pays de Meaux. Cette restructuration des lignes et des dessertes entre en vigueur avec un objectif clair : faciliter vos déplacements en connectant mieux les différentes villes et quartiers de notre territoire.

Cette refonte, élaborée en concertation avec les élus de notre territoire, vise à rendre vos trajets en bus plus simples, plus lisibles et en meilleure adéquation avec vos habitudes de vie. **Dès janvier, les bus seront donc plus nombreux et leurs horaires étendus.** Ces derniers ont été pensés et développés pour être en phase avec ceux des trains ou des établissements scolaires. Pour que ces changements ne perturbent pas vos habitudes, peu d'arrêts ont été supprimés et seulement quelques-uns ont été déplacés.

Depuis quelques semaines, vous pouvez retrouver les noms et plans des futures lignes, commune par commune, sur le site dédié www.reseau-paysdemeaux.fr. Une adresse e-mail est également mise en place afin que vous puissiez poser directement toutes vos questions paysdemeaux@iledefrancemobilites.fr.

Les fiches horaires sont publiées et diffusées depuis début décembre afin de vous permettre de préparer au mieux vos trajets à partir de janvier. **Des agents sont déjà présents sur le terrain pour vous aiguiller, répondre à vos questions et vous donner des flyers informatifs (plans de ligne et fiches horaires).**

Par ailleurs, des bus dédiés emprunteront les itinéraires des lignes du réseau global en favorisant la desserte des collèges et des lycées. Ces bus seront reconnaissables au "s" accolé au nom de base de la ligne.

Cette restructuration s'inscrit dans l'intention de la Communauté d'Agglomération de faciliter vos déplacements quotidiens tout en développant des moyens écologiques d'y parvenir. La part de nos bus roulant au gaz naturel est en constante augmentation et cela va continuer! Les emprunter c'est faire un geste pour diminuer la pollution urbaine!

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Bien fidèlement à vous

Jean-François Copé